

Image not found or type unknown



Licenciement a l'amiable dans l'automobile

Par **gg59176**, le **20/04/2009** à **14:24**

Bonjour,
je vais me faire licencier,mais ne connaissant pas trop mes droit je vous demande une aide .
en fait,je travail dans l'automobile,je suis agent de production et j'ai ete embauché en dec
2000.je voudrais faire une formation en entreprise en tant que plaquiste.
mon employeur me paye ma formation mais je ne c'est pas comment et combien je peux
négocier mon licenciement a l'amiable.
pourriez-vous m'aidé?

Par **Visiteur**, le **20/04/2009** à **16:46**

bonsoir,

[fluo]je vais me faire licencier,[/fluo]
vous avez reçu une convocation à un entretien ? connaissez vous le motif du licenciement ?

[fluo]mon employeur me paye ma formation mais je ne c'est pas comment et combien je peux
négocier mon licenciement a l'amiable.
[/fluo]

quel employeur paye la formation ??

vous pourriez reformuler plus clairement pour que nous puissions répondre le mieux possible.
merci.

Par **gg59176**, le **20/04/2009** à **20:44**

je ne connais pas encore le motif du licenciement,j'ai rendez-vous vendredi avec.
et celui ki va payé ma formation c'est mon employeur actuel.car pour l'instant y me propose
9200 euro de licenciement(alors ke g ete embauché en decembre 2000)+6 mois de salaire a
60%+2 mois de preavis(3000euro)+congé payé ,prime vacances et 13 eme mois.
est(ce que je peus pas négocié plus?
cordialement,
merci de m'avoir repondus